



PV 386 DU JEUDI 3 MAI 2018

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 avril 2018

Présents : S. BOISSET - G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE – D.COMBIER – A. FEZZA.

Tél. présidente : 06 78 61 00 66 - **Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône**

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Visite des représentants des clubs de Limas – St Forgeux – Pontcharra St Loup – Lamure – Chambost St Just pour le tirage au sort des coupes à 11.

POUR INFORMATION : il n'y aura pas de parution de PV le jeudi 10 mai 2018.

Pas de permanence au Groupement le jeudi 10 mai.

Courrier : **BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES** : concerne équipe U11.4 pour le 28 avril

LAMURE/CHAMBOST ST JUST : U13. Lu et note.

OUROUX : U11. Noté

POULE LES ECHARMEAUX : festifoot U9 annulé le 28 avril

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : U7 du 28 avril

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : coupe du Beaujolais U17

ST FORGEUX : U11 du 5 mai.

INFORMATION : Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JND 2018 : elle se déroulera sur la journée à la plaine des Jeux de Gerland.

Un bulletin d'engagement a été envoyé à chaque club, merci de le retourner au Groupement dès que possible.

Reçu engagement de LIERGUES (2) - FCVB (2) – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES (4) – DOMTAC FC (5).

Prochaine journée le 26 mai.

RAPPEL DU NOUVEAU REGLEMENT : Dimension du terrain : 20 m x 30 m. **Zone des 8m** : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

JOURNEE DU 5 MAI. Présence des équipes à 9h15 sur les sites.

A BELLEROCHÉ : O. Belleroche 1, 2 – Sud Azergues Foot 1, 2 – Liergues 1, 2 – FCVB 1, 2

A ANSE : MDA 5, 6 – Chazay 5 – O. Belleroche 3 – Denicé 1, 2 – DomTac FC 3 et 4

A BULLY : Bully 1 – OSB 3 – Ampelpuis 3 et 4 – Chazay 1, 2 – Tarare 1, 2

A CHAZAY : Chazay 3, 4 – MDA 3, 4 – DomTac FC 1, 2 – Limas 1, 2

A OINGT : OSB 1, 2 – Amplepuis 1, 2 – Chambost St Just 1, 2 – Lamure 3 – Liergues 3

A CHESSY : Sud Azergues Foot 3, 4 – MDA 1, 2 – Gleizé 3, 4 – Pontcharra St Loup 1, 2

A VALSONNE : Valsonne 1, 2 – Lamure 1, 2 – Pontcharra St Loup 3, 4 – St Forgeux 1, 2

A LUCENAY : Terres Dorées 1, 2 – MDA 7 – DomTac FC 5 – Limas 3 et 4 – FCVB 3, 4

A FLEURIE : Beaujolais Football 1, 2 – Ent. Jeunes Vauxonne 5 – Belleville St Jean d'Ard. 5, 6 – Ent. Odenas Charentay 1, 2 – Poule les Ech. 1

A GLEIZE : Gleizé 1 et 2 – Ent. Jeunes Vauxonne 3, 4 – Propières 1, 2 – RC Béliigny 1, 2



PV 386 DU JEUDI 3 MAI 2018

A VILLEFRANCHE : FCVB 5, 6 – Beaujolais Football 3, 4 – Belleville St Jean d'Ard. 3, 4

A ST GEORGES : Ent. Jeunes Vauxonne 1, 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3, 4 – Beaujolais Football 5 – Belleville St Jean d'Ard. 1, 2.

JOURNEE DU 2 JUIN : festifoots prévus sur les sites suivants : ST FORGEUX – LIMAS – CHARENTAY – AMPLEPUIIS – TARARE – ANSE – POULE LES ECH. – BELLEVILLE – DENICE – BELIGNY – LA TOUR DE SALVAGNY – ST ETIENNE LES OULIERES. Merci d'avertir le responsable de la commission si vous ne pouvez pas organiser le festifoot.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

CLUBS JOUANT A 10 HEURES : FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d'Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand

AMPLEPUIIS

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

JOURNEE DU 5 MAI : PLATEAU D603 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB5F – DomTac FC 5F – Pontcharra St Loup 3F – OSB1

PLATEAU D601 prévu à Lamure est déplacé à DENICE à 14 HEURES. Equipes concernées : Denicé/Arnas 2 – Lamure 2 – Limas 2 – MDA 5F.

JOURNEE DU 26 MAI ET 2 JUIN

Les plateaux de pratique limitrophe du 26 mai et 2 juin paraîtront prochainement.

Plateaux prévus en Beaujolais pour toutes les équipes ne participant pas à la pratique limitrophe.

JOURNEE DU 26 MAI 2018

PLATEAU A BEAUJEU A 14H00 : Beaujolais foot 1 O Belleroche 1 Ouroux/Grosnes 1 Denicé/Arnas 2

PLATEAU A CHASSELAY A 10H00 : M D A Chasselay 3 Beaujolais Foot 2 Entente Jeunes Vauxonne 4 Odenas/Charentay 1

PLATEAU A LIMAS A 14H00 : Limas 2 Belleville/Jean 2 Odenas/Charentay 2

PLATEAU A BELLEVILLE A 10H00 : Belleville/Jean 4 M D A Chasselay 2 F C Chazay 2 Beaujolais Foot 3

PLATEAU A BELLEROCHE A 14H00 : O Belleroche 2 F C Tarare 1 M D A Chasselay 4 F C Chazay 1

PLATEAU A TERNAND A 10H00 : O S Beaujolais 1 F C Tarare 2 E Lamure 2

PLATEAU A CHAMBOST A 14H00 : Chambost/just 1 E Lamure 1 Denicé/Arnas 1 O S Beaujolais 2

ARBITRAGE U11

« **Lois du jeu – pratique U11** : Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage**. Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9. De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain. **Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.** Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) visant à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11. Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »



PV 386 DU JEUDI 3 MAI 2018

La bonne idée...en U11 : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappel l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT U13 : A NOTER : Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).

CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

05/05/2018 : AMPLEPUIS 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1
O.BELLEROCHÉ 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUIS 3 – DENICE 1

26/05/2018 : MDA FOOT 3 – O.BELLEROCHÉ 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

02/06/2018 : GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4
GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUIS avec : AMPLEPUIS 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

LIEUX DES RENCONTRES : ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières
SUD AZERGUES FOOT : à Chessy

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE

JOURNÉE DU 5 MAI :

Poule C : la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin

Poule D : la rencontre Beaujolais Foot 2 – DomTac FC 4 se déroulera à 14 heures à VILLIE MORGON

JOURNÉE DU 2 JUIN :

Poule C : la rencontre FCVB5F – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 se jouera à 15 H 30 terrain synthétique Montmartin.

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 : à l'issue du 4^e tour joué le 24 mars les équipes de AMPLEPUIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – FCVB2 – MDA2 disputeront la finale le dimanche 10 juin à 10 heures à Amplepuis.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT : Résultat rencontre de 8^e de finale : 7. LES SAUVAGES – DOMTAC FC 2 : 1 - 5



PV 386 DU JEUDI 3 MAI 2018

TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES DE QUART DE FINALE A JOUER LE 10 MAI A 14 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER

NOMME : Match A : ST JEAN SPORT – CHAMBOST ST JUST 1

Match B : DENICE 2 – OSB 1

Match C : ST IGNY DE VERS 1 – DOMTAC FC 2

Match D : ENTENTE ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – LAMURE 1

RAPPEL IMPORTANT : Feuilles de match à retourner dans les 48 heures au Groupement (demi finale prévue le 20 mai).

RENCONTRES DEMI FINALES LE DIMANCHE 20 MAI A 14 H 30 (à jouer sur le terrain de l'équipe évoluant en division inférieure) :

Vainqueur match C contre vainqueur match A

Vainqueur match B contre vainqueur match D

COUPE DES VIGNERONS : Résultats rencontres de cadrage

1. LAMURE 3 – PROPIERES : 0 - 2

2. DENICE 3 – VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE : 2 – 2 T.B. 1 - 4

3. CHAZAY 2 – MDA 3 : 2 - 5

4. SUD AZERGUES FOOT 2 – VALSONNE : 4 - 1

TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES DE QUART DE FINALE A JOUER LE JEUDI 10 MAI A 14 H 30 SUR LE TERRAIN DU

PREMIER NOMME : Match A : ST FORGEUX 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3

Match B : SUD AZERGUES FOOT 2 – MDA 3

Match C : LIMAS 1 – PROPIERES

Match D : ENTENTE VAUXONNE 2 - VAUX EN BEAUJOLAIS

RAPPEL IMPORTANT : Feuilles de match à retourner dans les 48 heures au Groupement (demi finale prévue le 20 mai).

RENCONTRES DEMI FINALES LE DIMANCHE 20 MAI A 14 H 30 (à jouer sur le terrain de l'équipe évoluant en division inférieure) :

Vainqueur match C contre vainqueur match B

Vainqueur match D contre vainqueur match A

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : Résultats quarts de finale

1. DOMTAC FC 3 – Ent. MT BROUILLY VAUXONNE 1 : 3 - 4

2. LIERGUES 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 : 1 - 8

3. LIERGUES 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : C.R.

4. ENTENTE HAUTE AZERGUES – ENT. PAYS TARARIEN 1 : 0 - 1

TIRAGE AU SORT DES DEMI FINALES A JOUER LE JEUDI 10 MAI A 10 HEURES SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME :

ENT. MT BROUILLY VAUXONNE 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 se joue le 23 mai à 19 heures

ENT. PAYS TARARIEN 1 - BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 ou LIERGUES 2

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : Résultats quarts de finale

1. MDA 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1 : 1 - 0

2. O. BELLEROCHÉ – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 : 1 - 2

3. LIERGUES 2 – SUD AZERGUES FOOT 1 : 0 – 0 T.B. 2 - 3

4. RC BELIGNY – PONTCHARRA ST LOUP 1 : 2 – 5

TIRAGE AU SORT DES DEMI FINALES A JOUER LE JEUDI 10 MAI A 10 HEURES SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME :

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – PONTCHARRA ST LOUP 1

MDA 2 – SUD AZERGUES FOOT 1

POUR TOUTES LES COUPES A 11 : *Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.*

PROGRAMME DE FIN DE SAISON

LE 2 JUIN A DENICE : 14 H 30 : FINALE DE LA COUPE DU BEAUJOLAIS U15

17 H 00 : FINALE DE LA COUPE DU BEAUJOLAIS U17

LE 10 JUIN A AMPLEPUIS : 10 H 00 : FINALE DE LA COUPE DU BEAUJOLAIS U13

14 H 00 : FINALE DE LA COUPE DES VIGNERONS

17 H 00 : FINALE DE LA COUPE JOSEPH MAGAT

Les clubs vainqueurs de la coupe des Vignerons (FC TARARE) et coupe J. Magat (DOMTAC FC 2) saison 2017 doivent nous rapporter le challenge au Groupement avant le 24 mai. Merci.